

## Réunion commission sécurité

Lundi 03 février 2020

Présent :

Mme Brunaud Margot

Mme Thomas Cécile

M Gavallet François

Mme Rocheron Stéphanie

M Certin Maxime

M Masseteau Aliptien

Excusée :

Mme Julien Géraldine

### **Scénario 1 : Place du champ de Foire à Aunac**

#### 1- Rappel du cadre réglementaire

Pour une manifestation prévoyant moins de 1500 personnes, il n'y a pas de dispositifs obligatoires en matière de sécurité.

#### 2- Etude des besoins en Matériel

A l'aide du plan (SCANNE), la commission prévoit de positionner des barrières autour du champ de foire et des rues adjacentes pour fermer à la circulation.

Quel Budget à prévoir pour l'achat du petit matériel ?

## Besoin en Matériel pour assurer la sécurité et l'hygiène

Matériel	Où ?	Matériel	Où ?
Barrières de sécurité (30)	Le long de la rue de la Charente et coin de Rue Délimitation de l'espace scène	Toilette supplémentaire ??	Place du champ de foire
Ruban	A mettre entre les barrières et au niveau du parking pour délimiter les places	WC Public Aunac Signalétique Pancarte et piquet PQ Produit Hygiène	
Signalétique pour parking Piquet, ruban, pancarte de signalisation + Interdit de stationner	Champ parking	Rallonge électrique Quel Ampérage ?	
Extincteur	Poste de secours	Conne de signalisation	
Poste de secours Tivoli (2) et rideau Lit de camp Ventilateur Chaise Signalétique	Champ de foire	Triflash (4)	Sur la rte départementale
Trousse de secours	Poste de secours	Poubelle et sac poubelle	Champ de foire
Signalétique personne à mobilité réduite	Place de parking devant le champ de foire	Piquet et pancarte pour flécher le lieu de la manif en cas de repli	Le long de la route
Plan général du champ de foire ?	A positionner aux coins et indiquer poste de secours ?	Piquet et pancarte pour indiquer « festival en cours, rouler doucement »	En amont et aval, sur la rte départementale
Panneau « route barrée »	A l'entrée des rues fermées	Chaise et banc	Comité des fêtes de Chenommet ?

### 3- Autorisation administrative

Autorisation	A Qui ?	Autorisation	A Qui ?
Arrêté d'occupation du Domaine Public	Mairie d'Aunac	Electricité pour matériel, Ampérage	Mairie d'Aunac et artiste
Arrêté de fermeture de route (Nom des rues voir plan)	Mairie d'Aunac	Eclairage public et horaire	Mairie d'Aunac et sdeg
Autorisation pour WC Public	Mairie d'Aunac	Débit de Boisson	?
Autorisation d'occupation du champ pour parking	?	Prévenir Pompier et gendarmerie	
Assurance RC des APE Dommage matériels et personnes	?	Maison de Santé d'Aunac, garde médecin	Médecin (voir Johanna)
Prévenir riverain pour stationnement et manifestation	Riverain du champ de foire	Autorisation pour diffuser musique et horaire ?	Mairie

#### 4- Besoin Humain

<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Mission</b>	<b>Nom</b>
Jeudi 02/07/20	18h-20h	Balisage du parking : piquets et rue-balise Installation des barrières sur le champ de foire et signalisation sur les barrières	4 personnes : - - -
Vendredi 03/07/20	Matin (2h)	Installation du point info sécurité	2 personnes : - -
	Matin	Installation des chaises et bancs	2 personnes : - -
	18h-20h	Placer les voitures sur le parking	2 personnes : - -
	17h30-20h	Gérer les accès sur le site	3 personnes : - - -
	17h30-19h30	Tenue du point info sécurité	2 personnes : - -
	19h30-21h30		2 personnes : - -
	21h30-23h30		2 personnes : - -
Samedi 04/07/20	Matin	Retrait des barrières sur la place, des piquets sur le parking	4 personnes : - - - -
	Matin	Désinstaller le point info sécurité	2 personnes : - -
	Matin	Nettoyage du site	2 personnes : - -

Prévoir une tenue ou badge pour distinguer le « staff »

## 5- Rétroplanning

Matériel :

	Qui?	Quand ?	Réponse
Vérifier le nombre de barrières à Aunac mis à disposition et demander à ce qu'elles soient déposées en tas près du lieu de manif			
Ruban			
WC Signalétique Pancarte et piquet PQ Produit Hygiène			
Parking Signalétique (entrée /sortie, interdit de stationner, lieu) Piquet, ruban, pancarte			
Rallonge électrique			
Conne			
Triflash			
Extincteur			
Poste de secours Tivoli et rideaux Lit de camp Ventilateur Chaise Signalétique			
Trousse de secours			
Signalétique personne à mobilité réduite			
Poubelle et sac			
Plan du champ de foire			
Fléchage en cas de repli Piquet et pancarte			
Signalétique « festival en cours » Piquet			
Panneaux « route barrée »			

Administrative :

Autorisation	Qui ?	Quand ?	Réponse
Arrêté d'occupation du Domaine Public		Au moins 2 mois avant	
Arrêté de fermeture de route (Nom des rues voir plan)			
Autorisation pour WC Public			
Autorisation d'occupation du champ pour parking			
Assurance RC des APE			
Eclairage du champ et mise à disposition de l'électricité			
Autorisation pour débit de boisson			
Prévenir Pompier et gendarmerie			
Prévenir riverain			
Autorisation diffusion musique et horaire			

## **Scénario 2 : Gymnase à Mansle**

Nous reprendrons les mêmes thèmes adaptés au lieu

Penser à vérifier que la salle soit bien réservée ?

Plan de la salle des fêtes pour positionner les barrières, park...

Savoir où prendre les barrières, résa par le collège ? et les faire dispo sur le lieu par le personnel communal

Fléchage du lieu

## Nouvelles données :

### Suite à réunion logistique :

La rue De Gorce ne peut pas être bouclée : les patients de la maison médicale doivent pouvoir y accéder jusqu'à 20h. Il faudra installer des barrières de l'autre côté des barrières (prévoir 30)

Certaines places de la rue De Gorce pourraient être réservées aux personnes en situation de handicap et à l'EHPAD.

Les arrêtés devraient être pris pour vendredi matin 9h (passage et stationnement) et installés jeudi dans l'après-midi pour signaler aux habitants.

Le Propriétaire du champ pour le parking s'appelle monsieur Masson ; Sylvain Pouvreau rentrera en contact avec lui.

Sylvain Pouvreau s'occupe de faire les demandes d'arrêtés auprès de la mairie :

- Arrêté d'occupation du domaine public :
- Arrêté de fermeture des routes
- Arrêté de stationnement
- Arrêté pour diffusion de musique (90 Db)

Pour le concert, la prise électrique nécessaire serait une P17 32A tetraphasé.